



Association de la crèche Barbotine

Annexe 4

Eviction lors de maladies

L'équipe éducative veille à la bonne santé des enfants qui lui sont confiés. Cependant, le personnel éducatif n'est pas spécialisé dans les soins et n'a donc pas les connaissances et les compétences requises pour accueillir des enfants malades.

En cas de maladies, les parents doivent trouver d'autres solutions de garde si l'enfant est contagieux, s'il présente une température supérieure à 38,5 et s'il n'est pas en mesure de participer à la vie quotidienne de la structure d'accueil.

L'on considère qu'un enfant est en bon état général, s'il peut suivre le rythme d'une journée en collectivité, qu'il joue, qu'il mange et qu'il ne présente pas de signe de mal être. Si l'état général de l'enfant ne remplit pas ces critères, l'enfant ne pourra pas être accueilli au sein de la crèche et les parents devront trouver un autre moyen de garde comme par exemple Chaperon rouge (moyens de garde à domicile pour les enfants malades).

En effet, les effectifs du personnel dans les crèches sont prévus pour encadrer des enfants qui se portent bien. Un enfant malade demande plus de présence, de repos et de soin, chose que l'équipe éducative ne peut donner à l'enfant. L'équipe doit pouvoir encadrer le reste du groupe afin que les autres enfants puissent bénéficier de la présence de l'adulte et des activités organisées tout au long de la journée.

De plus, la présence d'un enfant malade en collectivité, présente un risque réel de contagion pour le groupe d'enfant et l'équipe éducative.

Lorsque votre enfant a été diagnostiqué par un pédiatre d'une de ces maladies, nous vous remercions de bien vouloir en avvertir la crèche afin de pouvoir informer les éventuelles maladies dans les groupes.

Si le pédiatre viendrait à confirmer que selon lui/elle, l'enfant peut malgré tout être accueillie en crèche, cette requête ne sera pas entendue car l'Association maintiendra le positionnement de ce règlement et non de l'avis médical.

Voici les principales maladies rencontrées en collectivité et les évictions :

La température (+38,5°C) : L'enfant peut revenir en crèche 24h après l'arrêt de la fièvre.

La varicelle : La maladie se manifeste par une éruption cutanée qui commence souvent sur la tête puis qui se propage sur tout le corps. Ces petits boutons (vésicules) vont se dessécher et former des croûtes. Certains enfants n'ont que quelques vésicules, d'autres en sont recouverts de la tête aux pieds et peuvent avoir de la fièvre. Accueil en crèche dès que l'état général de l'enfant le permet et que toutes vésicules soient sèches, car tant que les vésicules sont purulentes l'enfant est contagieux. Pas de badigeon appliqué par l'équipe éducative.

Le syndrome pied-main-bouche : Il se caractérise par des maux de gorges dus aux aphtes, une légère fièvre et l'apparition de petits boutons, autour de la bouche, sur les mains, sur les pieds et ailleurs sur le corps. L'enfant reste à la maison pendant la durée des symptômes, celle-ci peut durer une semaine ou plus. Les selles restent contagieuses deux semaines. Accueil en crèche dès que l'état général de l'enfant le permet et que tous les symptômes et petits boutons ont disparus. **Maladie dangereuse pour les femmes enceintes.**

Le parvovirus ou cinquième maladie : Ce virus se caractérise par des joues très rouges, une éruption cutanée, et parfois, peut être accompagné d'une légère fièvre. Accueil en crèche dès que l'état général de l'enfant le permet. **Maladie dangereuse pour les femmes enceintes**

La roséole infantile ou sixième maladie : Elle est aussi nommée fièvre des trois jours. Elle se caractérise par une forte fièvre et des boutons sur le visage et le tronc. Accueil en crèche dès que l'état général de l'enfant le permet.

La bronchite, la bronchiolite : La bronchite est une inflammation des voies respiratoires inférieures, les bronches. Elle se manifeste par de la toux et éventuellement de la fièvre. L'enfant a une respiration sifflante et peut se retrouver en détresse respiratoire. Accueil en crèche dès que l'état général de l'enfant le permet.

La bronchiolite est une inflammation des petites bronches (bronchioles). Elle se caractérise par une toux accompagnée d'une respiration sifflante, d'une respiration rapide ou d'un serrement près des côtes. L'enfant peut aussi présenter des symptômes de rhume et une légère fièvre. Accueil en crèche dès que l'état général de l'enfant le permet. **Néanmoins, la bronchiolite est contagieuse et peut être très dangereuse pour les nourrissons de moins de six mois.**



Association de la crèche Barbotine

L'angine : L'angine est une inflammation qui touche la gorge et les amygdales. Elle peut être d'origine virale ou bactérienne, et est souvent accompagnée de symptômes grippaux et de fièvre. Lors d'angine virale, accueil en crèche dès que l'état général de l'enfant le permet. **Néanmoins, lors d'angine streptocoque, retour possible après 48 heures de traitement antibiotique, et si l'état de l'enfant le permet.**

La conjonctivite virale : Elle se caractérise par une inflammation de l'œil. Ce dernier est rouge mais ne coule pas. Accueil en crèche possible pour autant que l'œil ne coule pas.

La conjonctivite bactérienne : Elle se caractérise par une inflammation de l'œil accompagnée de sécrétions purulentes. Retour possible en crèche après 48 heures de traitement (collyre = gouttes pour les yeux) et que l'œil ne sécrète plus de liquide.

La gastro-entérite : Cette maladie, souvent nommée grippe intestinale, est une inflammation de l'estomac et des intestins. Fortement contagieuse, elle est caractérisée par des vomissements, des diarrhées et peut être accompagnée de fièvre. L'enfant perd beaucoup de liquide, c'est pourquoi, il est important de bien réhydrater régulièrement l'enfant. Retour possible en crèche 24 heures après l'arrêt des symptômes principaux (vomissements et diarrhée) et si l'état général de l'enfant le permet. Lors de forte épidémie, retour possible 48 heures après l'arrêt des symptômes principaux.

Les poux de tête : L'enfant ressent des démangeaisons de la tête. On peut constater la présence de lentes à la racine des cheveux. Les lentes ressemblent à des pellicules mais sont difficiles à enlever. Le pou passe de tête en tête par contact direct. Retour en crèche possible après le 1er traitement et pour autant qu'il n'y ait plus de poux ou lentes.